

A R R Ê T É n°2025-62 Branchement eau potable 7 Rue Félix Arnaudin

Le Maire de la Commune d'YCHOUX,

Vu le Code de la route,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 & L 2213-2,
Vu le Décret n° 86-475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation,
Vu la loi 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée par la loi n°82-263 du 22 juillet 1982,
Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière,
Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 approuvant la disposition du Livre I 8^{ème} partie relative à la signalisation temporaire,
Vu la demande d'arrêté de circulation de l'entreprise SAUR SUR-OUEST ADOUR PYRENNEES Chemin des Trappes 40600 BISCARROSSE, en date du 08 septembre 2025,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation Rue Félix Arnaudin à YCHOUX, pour des travaux de branchement d'eau potable, pendant les travaux et ce pour raisons de sécurité.

Arrête:

Article 1 : Des travaux seront réalisés par l'entreprise SAUR SUR-OUEST ADOUR PYRENNEES Chemin des Trappes 40600 BISCARROSSE, **du 25 septembre 2025 au 10 octobre 2025, Rue Félix Arnaudin à YCHOUX.**

Article 2 : La chaussée sera rétrécie, la circulation sera alternée et l'entreprise chargée de l'exécution des travaux aura à sa charge la fourniture, la mise en place, l'entretien et le repliement de la signalisation.

Article 3°: Des barrières munies de panneaux appropriés seront mises en place et maintenues par l'entreprise SAUR SUR-OUEST PYGA pendant toute la durée des travaux.

Article 4 : Le présent arrêté ne sera valable qu'après l'obtention d'une permission de voirie délivrée par l'unité Territoriale Départementale, gestionnaire de cette route.

Article 5°: Monsieur le Maire et les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application des présentes dispositions.

Article 6°: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- SAUR SUR-OUEST ADOUR PYRENNEES Chemin des Trappes 40600 BISCARROSSE,
- UTD,41, Avenue Nelson Gaston BP 21 40110 MORCENX LA NOUVELLE,
- Gendarmerie de BISCARROSSE.

Fait à Ychoux le 09 septembre 2025.



Le Maire,
Vincent CASTAGNÈDE.